

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 13925 Numéro SIREN : 820 704 310 Nom ou dénomination : A.N.J. FROID CLIM

Ce dépôt a été enregistré le 26/04/2022 sous le numéro de dépôt 39043



20220390432019

DATE DEPOT : 26/04/2022

N° DE DEPOT : 39043

N° GESTION : 2016B13925

N° SIREN : 820704310

DENOMINATION : A.N.J. FROID CLIM

ADRESSE : 9-11 rue Vintimile 75009 Paris

MILLESIME : 2019

27 AVR. 2022

Sous le N°

39243

MP

Société par Actions Simplifiées Unipersonnelle

au Capital de 1900€uros

siège social : 9 RUE DE VINTIMILLE

75009-PARIS

820 704 310 R.C.S. PARIS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2020

**L'AN DEUX MILLE VINGT
ET LE 30 JUIN,
A DIX HEURES,**

LE SOUSSIGNE

Monsieur MITANGA *Alain* associé unique et président de la société A.N.J.
FROID CLIM société par actions simplifiée au capital de 1900,00 €,
immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 820 704 310, et dont le siège
social est situé au 9 rue de Vintimille, (75009) Paris.

Après avoir exposé qu'il a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de
résultat et annexe) de l'exercice clos le 31/12/2019,

A pris les décisions ci-après relatives à :

- * Rapport de gestion sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019
- * l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2019 ;
- * l'affectation du résultat ;
- * Quitus à la présidence

Première décision :

L'associé unique après avoir entendu lecture du rapport de gestion du président approuve les comptes de l'exercice clos le 31/12/2019 et se soldant par un bénéfice de 7076,00 euros.

Deuxième décision :

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 7076 ,00 €, de la manière suivante :

- au compte report à nouveau.

Troisième décision :

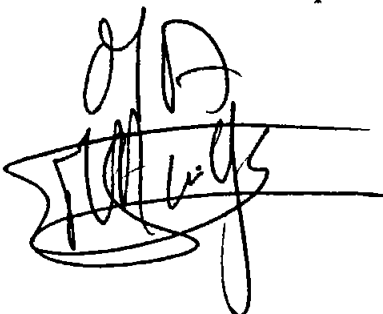
L'associé unique constate qu'il n'a été conclu ou exécuté avec la société, au cours de l'exercice écoulé, aucune convention visée à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966.

Quatrième décision :

L'associé unique accorde au president de la SASU A.N.J FROID CLIM quitus pour sa gestion

Des décisions qui précèdent, il a été établi le présent procès-verbal, signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.

L'associé unique

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. A. J. Froid', is written over a horizontal line. Below the line, there are several loops and flourishes, suggesting a stylized signature.

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012019	et clos le	31122019	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal		
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :		Adresse du siège social :	
A.N.J. FROD CLIM 9-11 RUE VINTIMILLE 75009 PARIS FRANCE		9-11 RUE VINTIMILLE 75009 PARIS	
SIRET 82070431000011			
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET :

B ACTIVITE

Activités exercées : INSTALLATIONS CLIMATIQUES Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3 % ou à 31%	Bénéfice imposable à 28 %	7 076	Bénéfice imposable à 15 %	Déficit
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%					
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%	PV à long terme imposables à 19%	PV exonérées (art. 238 quindecies)		
Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%			
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur	Pôle de compétitivité		
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Autres dispositifs	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies		
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies				
Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%			

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre ☐

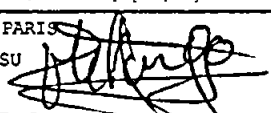
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3- Si vous êtes l'entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre : ☐

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom et le numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? Si oui, indication du logiciel utilisé

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
	PRO BUSINESS IT ET COMMUNICATION 15 RUE PIERRE RIGAUD 94200 IVRY SUR SEINE
Tél :	Tél : 0787345723
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
CGA ☐ Viseur conventionné ☐ N° d'agrément CGA	Date : 27112020 Lieu : PARIS Qualité : *President SASU Nom du signataire : 

①

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A-SD 2020

Désignation de l'entreprise A.N.J. FROD CLIMNéant ☐Adresse de l'entreprise 9-11 RUE VINTIMILLE 75009 PARISSIREN 3 2 0 7 0 4 3 1 0Durée de l'exercice en nombre de mois* 1 2Durée de l'exercice précédent* 0

				Exercice N clos le	
				<u>13 11 22 01 19</u>	
ACTIF		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010	012		
	Fonds commercial *				
	Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	030	11 550	26 851
	Immobilisations financières * (1)	040	042		1 270
Total I (5)		044	048	11 550	28 121
ACTIF CIRCULANT	STOCKS				
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances Clients et comptes rattachés *	068	070	6 445	6 445
	(2) Autres* (3)	072	074	18 062	18 062
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086	25 804	25 804
	Charges constatées d'avance*	092	094		
	Total II	096	098	50 311	50 311
Total général (I + II)		110	112	11 550	78 432
PASSIF				Exercice N	NET
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120	1 900		
	Écarts de réévaluation	124			
	Réserve légale	126	366		
	Réserves réglementées*	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <u>131</u>)	132			
	Report à nouveau	134	24 277		
	Résultat de l'exercice	136	1 753		
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142	28 297		
Provisions pour risques et charges		Total II	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	12 892		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166	11 929		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : <u>169</u> 529)	172	25 314		
	Produits constatés d'avance	174			
Total III		176	50 135		
Total général (I + II + III)		180	78 432		
REMYDIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	39 671
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise A. N. J. FROD CLIM

Néant ☐

A — RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
[3][1][2][2][0][1][9]

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		209		210		
	Production vendue	Biens			214		
		Services*			218	154 793	
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires produits finis et en cours de production)				222		
	Production immobilisée*				224		
	Subventions d'exploitation reçues				226		
	Autres produits				230		
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	154 793	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234		
	Variation de stock (marchandises)*				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	85 323	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240		
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	33 317	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE*)		243	293	244	385	
	Rémunérations du personnel*				250	15 924	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	4 073	
	Dotations aux amortissements*				254	6 721	
	Dotations aux provisions				256		
	Autres charges (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* ; dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)		259		262	805	
	Total des charges d'exploitation (II)					264	146 548
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	8 245	
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)	294	1 168	
Produits exceptionnels (IV)					290		
Charges exceptionnelles (VI)		dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347		5 323	
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348			
Impôts sur les bénéfices* (VII)					306		
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)					310	1 753	
B — RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	1 753	314	
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318		
	Provisions non déductibles*				322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf. page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247		330	5 323	
	Franchises de loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option				249		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
	Entreprises nouvelles (44. séries)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. séries A)	989			
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44 undécies)	990			
	ZFANG (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344			
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44. septdecies)	993			
	Créanc. report en arrière du déficit	346	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)	655		350	
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)	643	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)	645			
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)	647	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)	648			
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite	641					
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					352	7 076
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356		
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :					360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					370	7 076	372

Désignation de l'entreprise : A.N.J. FROD CLIM

Néant ☐

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Reevaluation legale *	
		ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques	440		442	2 750	444		446	2 750				
	matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460	23 151	462	12 500	464		466	35 651				
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
Immobilisations financières		480		482	1 270	484		486	1 270				
TOTAL		490	23 151	492	16 520	494		496	39 671				

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506			
	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	1 100	532	550	534		536	1 650		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550	3 729	552	6 171	554		556	9 900		
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566			
TOTAL		570	4 829	572	6 721	574		576	11 550		

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5
	6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values				
					Court terme*	Long terme			
						19% ⑥	15% ou 12,8% ⑦	0% ⑧	
①	②	③	④	⑤					
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589	
Plus-values taxables à 19% (1)				579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599	

Désignation de l'entreprise : A.N.J. FROD CLIM Néant ☐

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
		Dotations	Reprises				
Immob. incorporelles	700		705	1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
Terrains	710		715	2			
Constructions	720		725	3			
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	4			
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	5			
Matériel de transport	750		755	6			
Autres immobilisations corporelles	760		765	7			
TOTAL	770		775	Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD			780

II DÉFICITS REPORTABLES			III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982		Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits imputés	983		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	
Déficits reportables	984				
Déficits de l'exercice	860				
Total des déficits restant à reporter	870				

IV DIVERS		
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI		
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise : A.N.J. FROD CLIM		Néant ☐	
Exercice ouvert le : 01012019		et clos le : 31122019	
Durée en nombre de mois		1 2	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :	376	1	
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	154 793	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105		
	TOTAL 1	106	154 793
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Variation positive des stocks	111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
	TOTAL 2	144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats	121	90 849	
Variation négative des stocks	145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	21 792	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	6 000	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée.	133		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	805	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150		
	TOTAL 3	152	119 445
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137	35 348
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC-SD et 1329-DEF)	117	35 348	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE (cocher la case)	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022		
Effectifs au sens de la CVAE *	023		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026		
Période de référence	024	du	160 au
Date de cessation	186		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salaires et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2033-F-SD 2020

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 13 11 2019

SIREN 820704310

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE A.N.J. FROD CLIM

ADRESSE (voie) 9-11 RUE VINTIMILLE

CODE POSTAL 75009

VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	?	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique MITANGA Prénom(s) ALAINNom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° 16 Voie RUE HELENE BOUCHER

Code Postal 60110 Commune LE MERU Pays FR

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance : Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2033-G-SD 2020

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 9

SIREN 8 2 0 7 0 4 3 1 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE A.N.J. FROD CLIM

ADRESSE (voie) 9-11 RUE VINTIMILLE

CODE POSTAL 75009

VILLE PARIS

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

A.N.J FROID CLIM SASU au capital de 1 900,00 €
Siège social : 9 RUE VINTIMILLE
75009 PARIS
RCS PARIS 820 704 310

RAPPORT ANNUEL DE GESTION
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 30 JUIN 2020
EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

Paris
Le 15 juin 2020

Messieurs,

Le soussigné Monsieur MITANGA Alain, président et associé unique de la société A.N.J FROID CLIM immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés de Paris sous le numéro, 820 704 310 a en vue de l'approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2018, établi le présent rapport de gestion, Conformément à l'article L. 232-1 du Code du commerce.

Les comptes annuels soumis à l'approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels sont identiques à celles retenues pour les exercices précédents.

Activité de la société au cours de l'exercice
La société exerce l'activité de travaux d'installations thermique.
Il s'agit du second exercice clos le 31/12/2019

Chiffre d'affaires et résultat de l'exercice :

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 154 793 ,00 H.T contre 174 117,00 € H.T de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation s'élève à 7 076 ,00 € H.T.

- Evolution prévisible et perspectives d'avenir.

Pour l'exercice à venir, plus d'effort est nécessaire pour réaliser une augmentation de notre chiffre d'affaires

- Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

Depuis le 31/12/2019 date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Proposition d'affectation du résultat.

Le bilan et compte de résultat de l'exercice clos au 31/12/2019 font apparaître un résultat Positif de 7 076 €

Le résultat sera affecté de la manière suivante :

-Au report à nouveau.

- Dépenses non déductibles fiscalement :

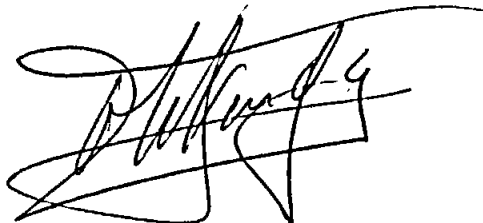
Conformément aux dispositions des articles 39-4 du Code général des impôts, je précise que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge les dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

- Prises de participations en cours de l'exercice

La société n'a pris aucune participation, au cours de l'exercice, dans le capital d'une autre.

M.MITANGA Alain

Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. MITANGA Alain', with a large, sweeping flourish extending from the end of the signature.